

3CBO

Communauté de Communes
Cléry Betz Ouanne



3 rivières,
un territoire!

RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du
service public d'élimination
des déchets ménagers
selon l'article D. 2224-1 du CGCT

2023

Sommaire & Glossaire

SOMMAIRE

LES INDICATEURS TECHNIQUES	3
PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ.....	3
LA COLLECTE	4
LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES.....	15
LES INDICATEURS FINANCIERS	18
LE BUDGET DU SERVICE	18
LE FINANCEMENT DU SERVICE.....	21
LA PRÉVENTION DES DÉCHETS	24
ACTIONS DE COMMUNICATION 2023.....	24
PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)	24
LE BILAN	25
EN DÉCOUVRIR +	27

GLOSSAIRE

1 Caractérisation : Analyse d'un échantillon de déchets par flux (emballages, papiers ou multimatériaux et ordures ménagères).

AV : Apport Volontaire

BOM : Benne à Ordures Ménagères

CET : Centre d'Enfouissement Technique

CS : Collecte Sélective

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

DDS : Déchets diffus spécifiques

ELA : Emballages pour Liquides Alimentaires

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunal

Filière : filière de récupération, traitement et valorisation instaurée par nature de déchet

PCC : Papiers Cartons Complexés (Briques alimentaires ...)

PCNC : Papiers Cartons Non Complexés (Cartonnettes d'emballages ...)

PET clair et foncé : emballage plastique en polytéréphtalate d'éthylène

PEHD : emballage plastique en polyéthylène haute densité

PEBD : emballage plastique en polyéthylène basse densité

Papiers (JRM) : Journaux, Revues, Magazines, papiers divers hors papiers spécifiques (papiers photos, papier peints...)

OMr : Ordures Ménagères Résiduelles

PAM : Petits Appareils en Mélange

PAP : Porte-à-Porte

PDRT : Point De Regroupement

PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

REP : Responsabilité Elargie du Producteur (basée sur le principe de pollueur payeur)

Ripeur : agent de collecte d'ordures ménagères / éboueur

SMIRTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les Indicateurs Techniques

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

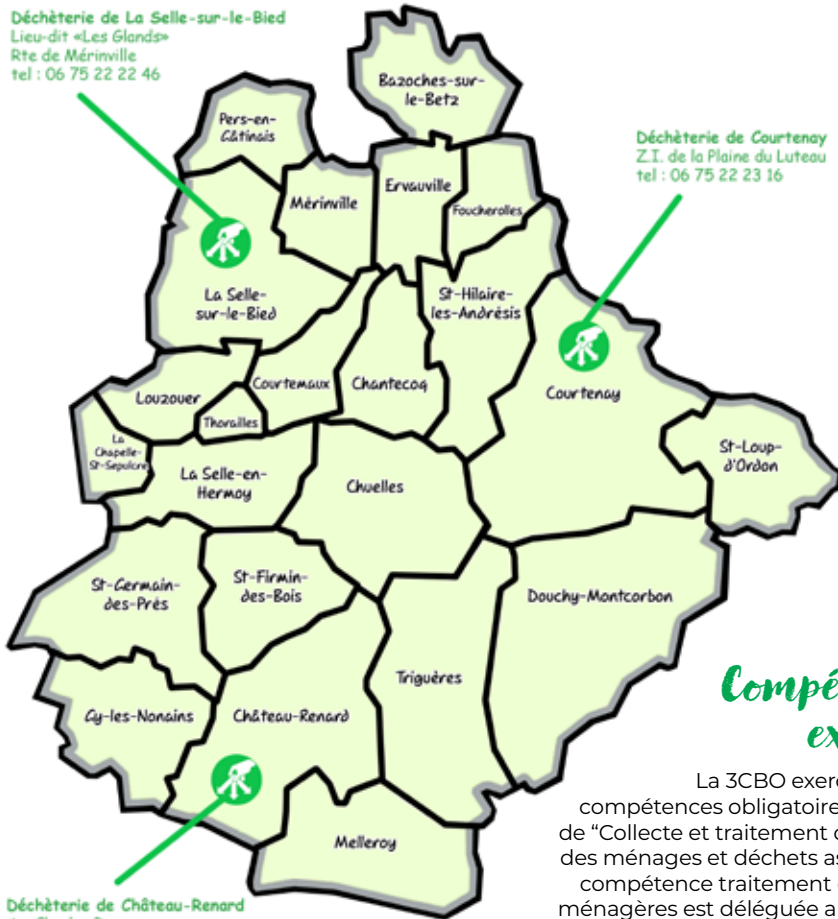
Communes & Population

Bazoches-sur-le-Betz.....	986
Chantecoq.....	510
Château-Renard.....	2 134
Chuelles.....	1 242
Courtemaux.....	268
Courtenay.....	3 889
Douchy-Montcorbon.....	1 373
Ervauville.....	562
Foucherolles.....	292
Gy-les-Nonains.....	614
La Selle-en-Hermoy.....	786
La Selle-sur-le-Bied.....	1 131
La Chapelle-Saint-Sépulcre.....	233
Louzouer.....	251
Mérinville.....	177
Melleroy.....	502
Pers-en-Gâtinais.....	248
Saint Hilaire-les-Andrésis.....	964
Saint Germain des Prés.....	1 918
Saint Firmin des Bois.....	487
Saint Loup d'Ordon.....	265
Triguères.....	1 314
Thorailles.....	202

POPULATION TOTALE 20 348

Déchèterie de La Selle-sur-le-Bied
Lieu-dit «Les Glands»
Rte de Mérinville
tel : 06 75 22 22 46

Déchèterie de Courtenay
Z.I. de la Plaine du Luteau
tel : 06 75 22 23 16



Déchèterie de Château-Renard
Av. Charles Roux
tel : 06 79 20 89 83

Compétences exercées

La 3CBO exerce plusieurs compétences obligatoires dont celle de "Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés". La compétence traitement des ordures ménagères est déléguée au SMIRTOM de Montargis depuis 2002.

Locaux & Personnels

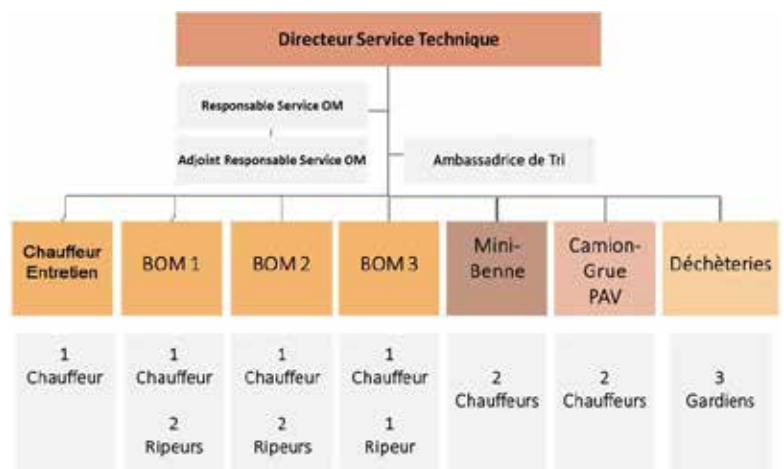
La 3CBO est divisée en plusieurs bâtiments :

- Les locaux administratifs, nommés « Pôle Administratif », situés à Château-Renard au 569 route de Châtillon Coligny.
- Les locaux techniques (service technique et collecte des déchets de la 3CBO) nommés « Pôle Technique », situés à Chuelles au 505, chemin du Comtois.

Le site Internet relate toutes les informations nécessaires sur les services de la 3CBO : www.3cbo.fr dans la rubrique "Gestion des déchets".

La répartition du personnel titulaire par type d'activité au 31/12/2023 est la suivante :

- Service de collecte des ordures ménagères (OM) :
 - Titulaires : 6 chauffeurs-ripeurs, 2 ripeurs
 - Contrats à durée déterminée : 2 chauffeurs-ripeurs
- Déchèteries : 3 gardiens
- Collecte sélective : 2 agents
- Administration : l'encadrement du service est composé de 3 agents.
- Ambassadeur du tri : 1 agent
- Chauffeur-entretien : 1 agent



Pour permettre la continuité du service de collecte et ce tout au long de l'année, le service a fait appel à des contrats de courte durée afin de remplacer les agents pendant leurs congés annuels, maladie ou toutes autres absences (formations...).

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Moyens matériels et humains

Collecte des Ordures Ménagères (OM) et du Tri Sélectif en porte-à-porte (bac jaune)



3 Bennes à Ordures Ménagères (BOM) de 26 tonnes de PTAC sont utilisées pour la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif en porte-à-porte. La collecte de ces déchets est assurée en régie, c'est-à-dire par les agents techniques de la 3CBO. Onze agents travaillent au service de collecte.

Une mini-benne (3,5 tonnes) est également utilisée pour la collecte des impasses et/ou des rue étroites, empêchant le passage des BOM.

Collecte des Biodéchets et redevances spéciales



La collecte des biodéchets est assurée par une mini benne (7,5 tonnes) hybride.

2 agents sont affectés à ce véhicule :

- L'un pour collecter les biodéchets du territoire mais également ceux du territoire du SMIRTOM (Convention de collecte des biodéchets entre les deux établissements, 3CBO et SMIRTOM depuis 2017). Ce véhicule permet de diminuer les consommations de carburants et possède une plus grande capacité que les mini-bennes (3,5 tonnes).
- L'autre, pour effectuer les collectes des redevances spéciales pour les professionnels, telles que le verre, le papier et le tri.

Collecte du Tri Sélectif



La collecte sélective est assurée par deux camions grues simultanément (affectation d'un agent par camion-grue). Une remorque supplémentaire a été achetée en 2017 afin de diminuer les trajets vers le centre de tri COVED situé à Ormoy.



Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Caractéristiques des collectes assurées par la 3CBO

Collecte des ordures ménagères

Selon le plan de collecte en annexe 1

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées en porte-à-porte, une fois par semaine, hormis pour les communes de Chuelles, la Selle-sur-le-Bied et Pers-en-Gâtinais collectées une fois toutes les deux semaines.

Tournées de ramassage :

En septembre 2023, les tournées ont été modifiées afin d'obtenir une meilleure cohérence de collecte. Avant septembre, quatre équipes de collectes étaient nécessaires pour effectuer la collecte de l'ensemble des communes, contre trois équipes aujourd'hui. Les agents travaillent le matin de 5h à 12h.

Depuis septembre 2023, la collecte se compose de 20 tournées (en incluant les mini bennes) effectuées du lundi au vendredi.

Points de regroupement :

Chaque année, la 3CBO tâche de réduire les manœuvres dangereuses (citées dans la recommandation R 437 de la CNAM : demi-tour, marche arrière, collecte bilatérale) et continue d'implanter des points de regroupement auprès des impasses et chemins concernés.

Collecte des déchets recyclables

Mode de collecte :

Pour la majorité des communes du territoire, la collecte des emballages, des papiers et du verre est assurée en apport volontaire (AV) ; c'est-à-dire que les administrés apportent leurs déchets en colonnes de tri. Ce mode de collecte est pratiqué depuis la mise en œuvre du tri sélectif sur le territoire en 2001. Seules les communes de Chuelles, la Selle-sur-le-Bied et Pers-en-Gâtinais sont collectées en porte-à-porte (Chuelles depuis 2019, La Selle-sur-le-Bied depuis 2021 et Pers-en-Gâtinais en 2022).

Fréquence de collecte :

Les fréquences de levée des colonnes varient de deux fois par semaine à une fois par mois. Elles sont ajustées selon le remplissage des colonnes.

Centre de tri :

Le contenu des colonnes d'emballages et de papier est acheminé au centre de tri de l'entreprise COVED, situé à ORMOY (89). Le site assure leur tri et leur conditionnement ; pour ensuite les expédier vers les filières de valorisation, matière par matière.

Une à deux fois par mois, une analyse du gisement de déchets (caractérisation) est réalisée afin de connaître les proportions de chaque matériau mis dans les colonnes (voir détails sur la page Les caractérisations).

Mise à disposition de bacs

La 3CBO met à disposition des usagers des bacs gratuitement. Le service collecte se charge d'effectuer la livraison des nouveaux bacs ainsi que les petites maintenances (remplacement roulettes, couvercles).

En 2023, 408 interventions en dotation de bacs ont été faites selon le détail suivant :

Interventions	2023	2022
Mis-en-Place	89	136
Compléments	39	761
Retirés	71	34
Changement de capacité	68	103
Cassé	66	38
Brûlé	4	2
Tombé dans la benne	38	4
Disparu/Volé	33	41
Total général	408	1 119



Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Caractéristiques du réseau des déchèteries

La gestion des sites

La 3CBO assure la gestion de trois déchèteries :

- COURTENAY,
Za du Luteau
- CHÂTEAU-RENARD,
Avenue Charles Roux
- LA SELLE-SUR-LE-BIED,
lieu-dit Les Glands

Le gardiennage est géré par la 3CBO.
La collecte ainsi que le traitement
des déchets sont gérés par des
prestataires de service.



Prestataires par type de bennes pour 2023

TYPE DE BENNES	PRESTATAIRES	Date de début de marché	Date de fin de marché
ENCOMBRANTS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2023
CARTONS	VEOLIA	01/01/2020	31/12/2023
DECHETS VERTS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2023
FERAILLES	SEPUR	01/01/2020	31/12/2023
GRAVATS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2023
DECHETS DANGEREUX SPECIFIQUES	MARTIN ENVIRONNEMENT	01/01/2020	31/12/2023
	ECO DDS	01/01/2014	31/12/2026
MOBILIER	ECO MOBILIER	01/01/2019	31/12/2023
CAPSULES / CARTOUCHES D'ENCRE	COLLECTORS	01/01/2021	31/12/2026
DÉCHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE (DEEE)	ECOLOGIC	01/01/2021	31/12/2026
AMPOULES	ECOLOGIC	01/01/2021	31/12/2026

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Conditions d'accès

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'accès aux déchèteries est réglementé par un accès par carte selon les conditions suivantes :

- **Accès particuliers :**
20 passages gratuits par an et 1 € par passage supplémentaire souhaité ;
- **Accès professionnels :**
Prestation payante à hauteur de 10 € par passage.
- **Remplacement de carte :**
Ce service est facturé 10€ par carte perdue.

Les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h10 à 11h50 et de 13h40 à 17h20, sauf les dimanches et les jours fériés.



Depuis 2018, 11 532 cartes de déchèteries ont été créées et circulent sur le territoire de la 3CBO.

Pour 2023, 1 810 prestations ont été réalisées dans le cadre des accès en déchèterie selon le détail suivant :

PRESTATIONS RÉALISÉES	QUANTITÉ 2022	QUANTITÉ 2023
Carte "Particulier" créée	532	503
Carte "Professionnel" créée	2	1
Carte "perdue"	89	135
Recharges de passage aux particuliers (en nombre de passage)	1 170	1171
Total prestations	1 793	1810

La fréquentation des sites pour l'année 2022 se répartit comme suit :

Catégorie d'utilisateur	Déchèterie de Courtenay		Déchèterie de Château-Renard		Déchèterie de la Selle sur le Bied	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Années	2022	2023	2022	2023	2022	2023
PARTICULIER	17 790	18 117	17 723	16 799	13 170	6 232*
PROFESIONNEL	76	81	90	74	81	4
COLLECTIVITE	114	182	390	413	148	75
Total	17 980	18 380	18 203	17 286	13 399	6 311*

* Le taux de fréquentation du site de La Selle-sur-le-Bied n'est pas représentatif pour l'année 2023 du fait des problématiques rencontrées sur le système de carte durant l'année (plus de six mois n'ont pas été comptabilisés dans le décompte des passages). Sur la base de 2022, nous pouvons considérer qu'environ 13 000 passages ont eu lieu sur l'année 2023 pour la déchèterie de la Selle-sur-le-Bied.



Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Répartition des compétences

	Administrés concernés	Collecte	Transport	Prestataire/Repreneur	TRAITEMENT		
OMr	Particulier et professionnel	PàP	3CBO	SMIRTOM	Incinération avec récupération d'énergie		
Verre	Particulier et professionnel	AV ou PàP pour les professionnels	VERRALIA	VERRALIA	Recyclage		
Papiers	Particulier et professionnel	AV ou PàP pour les professionnels	3CBO	NORSKE SKOG			
Emballages	Particulier et professionnel	AV et PàP		- Aluminium : REGEAL AFFIMET - Acier : ARCELOR MITTAL - Cartonnettes et briques alimentaires : REVIPAC - Plastique : VALORPLAST			
Cartons	Professionnel	PàP		DERICHEBOURG			Recyclage
Biodéchets	Professionnel	PàP		BIOGAZ			Valorisation énergétique
Textiles	Particulier	AV		LE RELAIS	REFASHION	Recyclage / Réutilisation/ Réemploi	
Cartons	Particulier et professionnel	Déchèteries	VEOLIA	SOCCOIM VEOLIA	Recyclage		
Ferrailles	Particulier et professionnel		SEPUR	DERICHEBOURG	Compostage		
Déchets verts	Particulier et professionnel			DECHAMBRE			
Gravats	Particulier et professionnel			Béton de Chuelles			Valorisation matières
Encombrants	Particulier et professionnel			DERICHEBOURG			Enfouissement CET classe 2
D3E	Particulier et professionnel			PAPREC			ECOLOGIC
Cartouches	Particulier et professionnel		COLLECTOR'S		Recyclage		
Capsules	Particulier et professionnel		SUEZ	NESPRESSO	Recyclage		
Ampoules Néons	Particulier et professionnel			ECOSYSTEM	Valorisation énergétique		
Piles	Particulier et professionnel		MARTIN ENVIRONNEMENT	Corepile	Recyclage		
Déchets dangereux	Particulier et professionnel		MARTIN ENVIRONNEMENT	MARTIN ENVIRONNEMENT : DMS ECODDS : DDS COREPILE : Piles et accumulateur	Valorisation Recyclage Régénération		
Mobilier	Particulier et professionnel		BOURGOGNE RECYCLAGE	ECO-MAISON	Valorisation énergétique Recyclage Elimination		
Pneus	Particulier		3CBO	ALLIAPUR ou ERRIC PNEU	Valorisation matières	Recyclage	

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Evolution des tonnages des déchets collectés

Les Déchèteries

En 2023, les déchets entrants en déchèterie représentent 6 977,33 tonnes, soit un ratio de 342,90 kg/habitant sur l'année. Les tonnages ont stagné entre 2022 et 2023, avec un tonnage total de déchets de 6 973,37 tonnes en 2022.

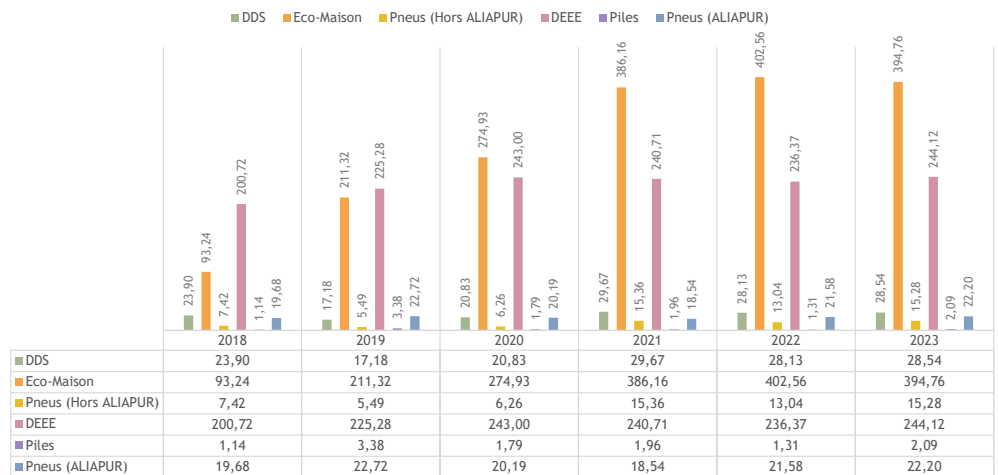
Les tonnages des déchets dangereux (DMS) ont augmenté et à l'inverse ceux des encombrants ont diminués et ce depuis 2021. Ce phénomène pourrait s'expliquer par une meilleure prise de conscience du tri des déchets à la suite de la mise à jour du guide du tri en 2021.

L'augmentation des tonnages de cartons peut s'expliquer par l'arrêt de la redevance spéciale pour la collecte des cartons par certains professionnels. Début 2023, les tarifs ayant augmentés, certains professionnels ont fait le choix de se rendre directement en déchèterie.

La fluctuation des tonnages de déchets verts dépend essentiellement des conditions météorologiques.

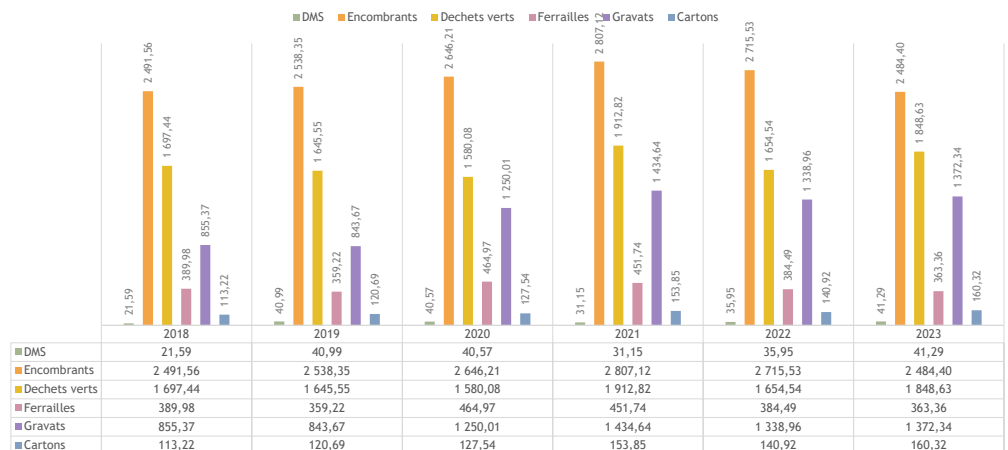
Les autres types de déchets sont en stagnation.

EVOLUTION DES TONNAGES DES REP ENTRE 2018 ET 2023



DMS : Déchets des ménages spéciaux (Déchets dangereux comme les huiles, produits phytosanitaires...)

EVOLUTION DES TONNAGES EN DÉCHÈTERIE (HORS REP) ENTRE 2018 ET 2023



DDS : Déchets diffus spécifiques (Déchets type peintures, emballages vides souillés... en quantités minimes).

Eco-Maison : Déchets de mobiliers (literie, meubles, ...)

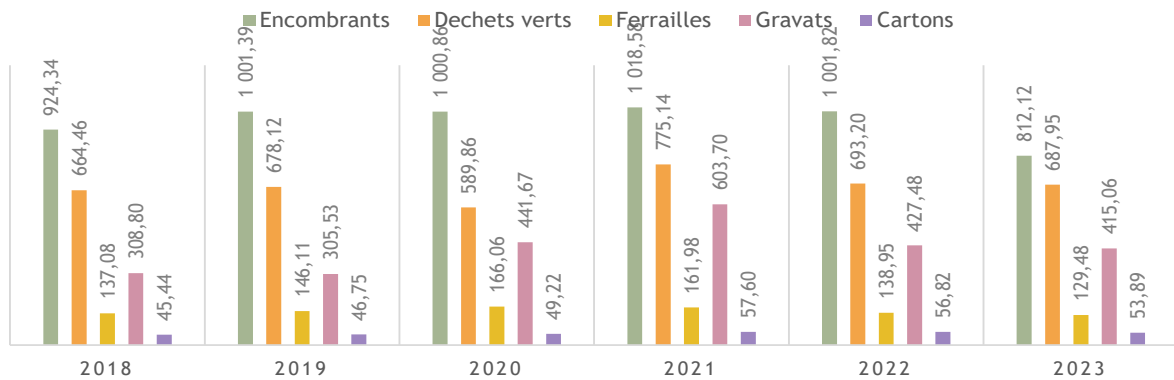
DEEE : Déchets d'équipements électriques ou électroniques des ménages (four, réfrigérateur, ...)

Les Indicateurs Techniques

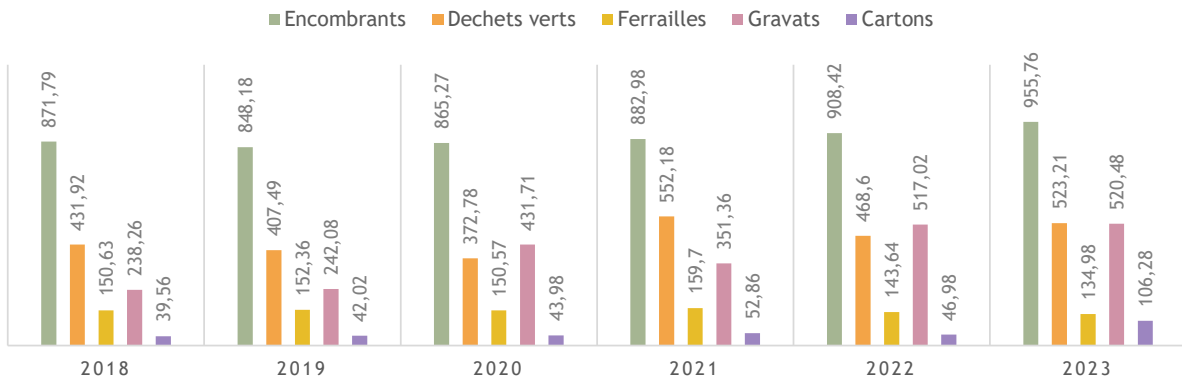
LA COLLECTE

Evolution par déchèterie des principaux flux

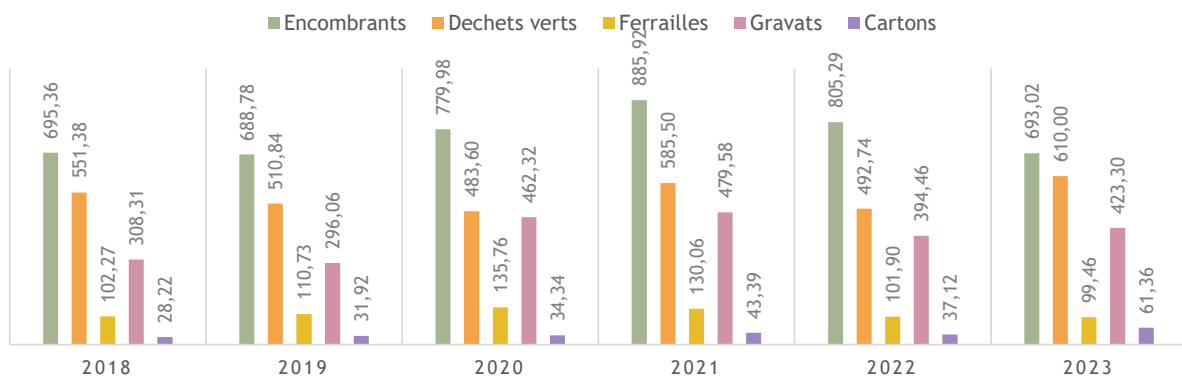
EVOLUTION DES TONNAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE COURTENAY



EVOLUTION DES TONNAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE CHÂTEAU-RENARD



EVOLUTION DES TONNAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE LA SELLE-SUR-LE-BIED



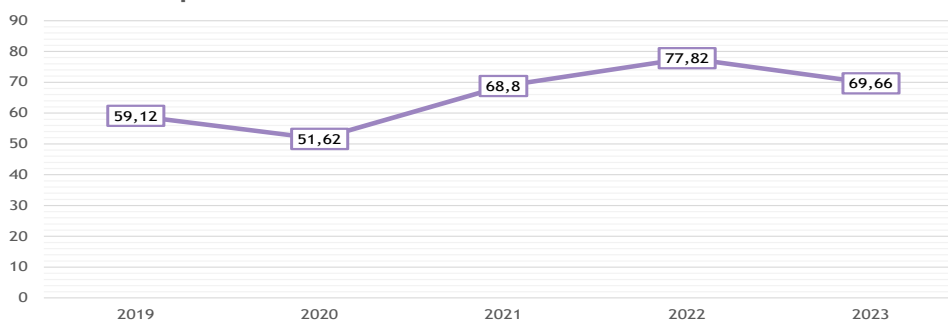
Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Cartons des professionnels

Depuis 2019, les tonnages de cartons sont en constante évolution.
La légère diminution des tonnages peut s'expliquer par la baisse du nombre de points de collecte pour ce flux.

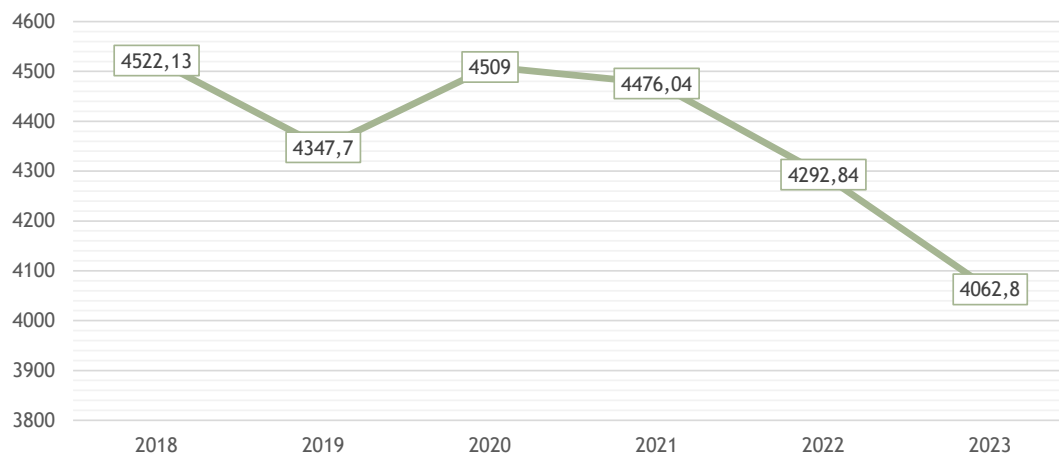
Evolution des tonnages de cartons professionnels entre 2019 et 2023



Les ordures ménagères résiduelles (OMr)

Les ordures ménagères correspondent aux déchets collectés dans le bac de couleur noire et couvercles rouge-grenat. Ces déchets correspondent à tous les déchets non-recyclables du quotidien (déchets d'hygiène, restes alimentaires, ...).

Evolution des tonnages d'ordures ménagères entre 2018 et 2023



En 2023, les tonnages ont diminué de 5%. Les agents de collecte ont débuté une campagne de refus de bacs. Il s'agit d'identifier le non-respect des consignes de tri établis dans le règlement de collecte (exemple : présence de verre, de déchets recyclables ou encore de déchets de déchèteries). La prise de conscience des habitants s'est donc effectuée au fur-et-à-mesure des mois.

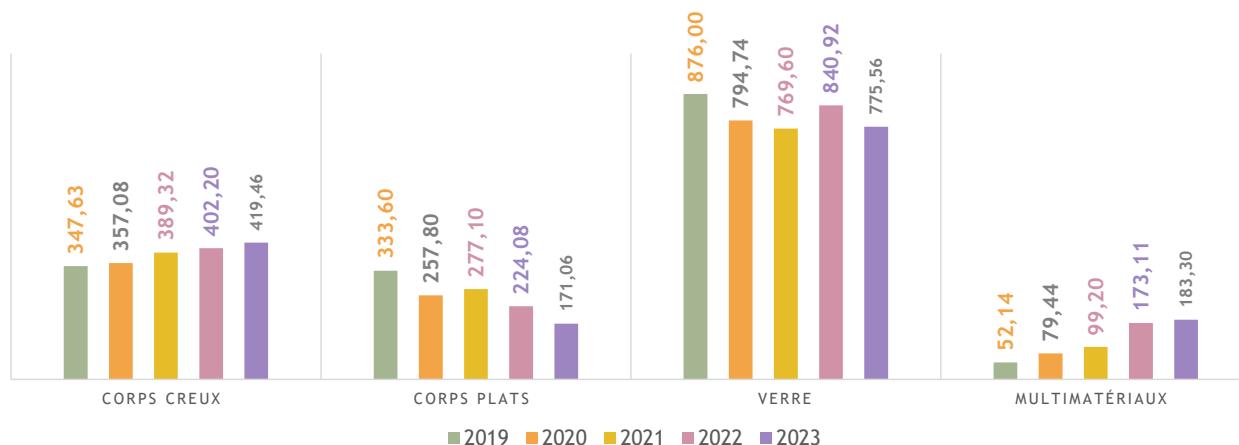
Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ordures ménagères (en tonnes)	4 522,13	4 347,70	4 509,00	4 476,04	4 292,84	4 062,86
Evolution du tonnage	-	-4%	4%	-1%	-4%	-5%
Nombre total d'habitants	20 813	20 539	20 511	20 390	20 329	20 348
Ratio kg/hab/an	217,27	211,68	219,83	219,52	211,17	199,67
Evolution du ratio kg/hab/an	-	-3%	4%	0%	-4%	-5%

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

La collecte sélective

EVOLUTION DU TRI SÉLECTIF ENTRE 2018 ET 2023 EN TONNES



Les corps creux correspondent aux emballages réceptionnés grâce à la collecte des bornes d'apports volontaires « Emballages ». Ce flux est en constante augmentation depuis 2018. Les habitants continuent de trier leurs déchets d'emballages.

Les corps plats correspondent aux papiers réceptionnés grâce à la collecte des bornes d'apport volontaires et des bacs mis en place chez les professionnels du territoire. Ce flux est en diminution avec une baisse d'environ 50%. Plusieurs raisons pourraient expliquer cette diminution, d'une part le papier est de moins en moins présents dans nos échanges au quotidien (dématérialisation, moins de publicités) et d'autre part, l'équipement de trois communes à la collecte en porte à porte des bacs jaunes en multimatériaux (emballages et papiers en mélange) provoque le basculement d'une partie du tonnage des papiers d'apport volontaire vers le multimatériaux.

Le verre correspond aux emballages en verre réceptionnés grâce à la collecte des bornes d'apports volontaires et des bacs mis en place chez les professionnels du territoire. Cette baisse de tonnages peut s'expliquer par un effet de stockage (= quai de transfert). En effet, le transport de ce flux dépend d'un transporteur externe et s'effectue au remplissage complet d'une semi vers le centre de recyclage correspondant. En décembre, il reste généralement un stock de verre au quai de transfert qui sera enlevé au début de l'année suivante et qui n'est donc pas comptabilisé dans le tonnage.

Les multimatériaux correspondent aux emballages et papiers collectés en mélange et en bac sur les communes équipées de bacs jaunes (soit la commune de Chuelles, La Selle-sur-le-Bied et Pers-en-Gâtinais). Ce flux augmente légèrement entre 2022 et 2023.

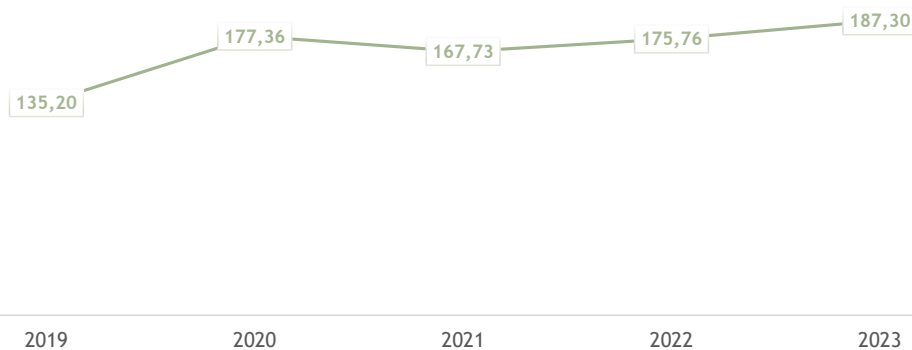
Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Les caractérisations du tri sélectif

Entre 2019 et 2023, les tonnes de refus de tri ont augmenté de 30%. Cette hausse est importante mais les tonnages stagnent depuis 2 ans.

EVOLUTION DES REFUS DE TRI GLOBAUX ENTRE 2018 ET 2023



Pour cela, des caractérisations sont effectuées pour évaluer selon le flux quelles sont les problématiques de tri rencontrés et pour déterminer également la performance de tri.

En 2023, 19 caractérisations ont été réalisées au centre de tri afin d'évaluer, par type de flux, les déchets non conformes nommés « refus de tri* » dont voici le détail :

LES CORPS CREUX :

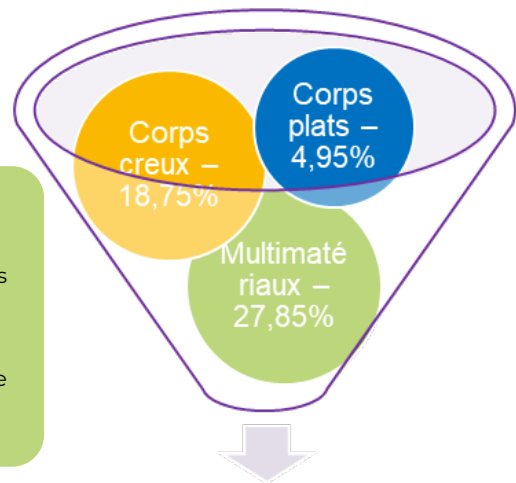
La moyenne glissante du refus de tri s'élève à 18,75%. Listes des déchets refusés : imbriqués, emballages pleins ou restes alimentaires, verre, jouets, mouchoirs, sacs avec excréments animales, textiles...

LES CORPS PLATS :

La moyenne glissante du refus de tri s'élève à 4,95%. Listes des déchets refusés : films plastiques, papiers mouillés, verre, emballages plastiques, bois.

LES MULTIMATÉRIAUX :

La moyenne glissante du refus de tri s'élève à 27,85%. Listes des déchets refusés : DEEE, emballages pleins ou restes alimentaires, bidon d'huiles de vidange, jouets, textiles...



**Refus de tri global réel en 2023 :
175,94 tonnes**

Les refus de tri sont élevés pour les trois flux. Depuis novembre 2023, une ambassadrice de tri a été recrutée afin d'analyser la situation et apporter des conseils et des actions à mener pour améliorer les performances.

*refus de tri : déchets non-conformes trouvés dans les déchets de tri sélectif (multimatériaux, emballages et papiers) lors des caractérisations!

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Tonnages triés et expédiés aux repreneurs

Pour rendre le taux de variation plus juste, il faut prendre en compte le stockage de matière en centre de tri. En 2022, des tonnages de tri sélectif ont été stockés pour atteindre la quantité nécessaire afin d'être expédié par matières vers le repreneur en 2023, d'où des taux de variation importants. En 2022, cela a représenté l'équivalent de 17,674 tonnes stockées.

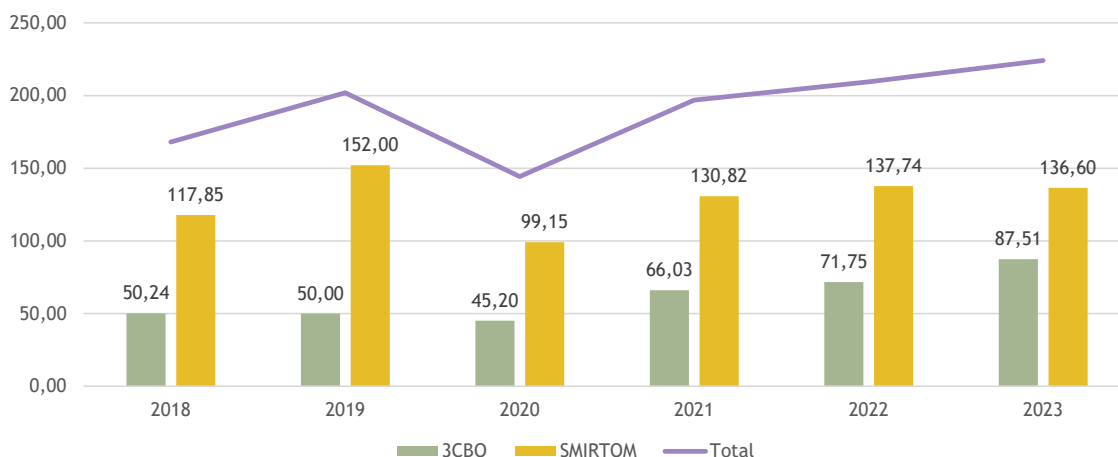
Matières	Tonnes expédiées en 2023	Tonnes stockées en décembre 2022	Tonnes stockées en décembre 2023	Tonnages expédiés corrigés
Acier	33,36	-1,261	-0,642	31,457
Aluminium	4	0,528	-0,313	4,215
PCC 5.03	11	0,791	0,32	12,111
PCNC 5.02	210,864	-16,776	8,256	202,344
Papiers	130,05	9,588	-10,41	129,228
PEBD Films	12,08	-0,364	0,773	12,489
PEHD - PP	43,68	0,065	-2,743	41,002
PET CLAIR	84,38	-2,437	0,199	82,142
PET FONCE	14	-0,345	-1,384	12,271
Refus en CSR	175,94	-7,463	1,098	169,575

Les tonnages de biodéchets

La collecte des biodéchets (déchets alimentaires) est réalisée pour les établissements scolaires et professionnels du territoire et du SMIRTOM.

Les tonnages de biodéchets augmentent depuis 2020. Cette augmentation de tonnages peut s'expliquer par l'application par les professionnels de la loi AGEC et des obligations qui leur incombent, à savoir que tout producteur de biodéchet se doit de trier 5 flux déchets dont les biodéchets de leur établissement.

Evolution des tonnages de biodéchets entre 2018 et 2023



Les Indicateurs Techniques

TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS

Le mode de traitement

La 3CBO bénéficie du traitement de ces ordures ménagères par l'usine d'incinération d'Amilly produisant de la chaleur pour les bâtiments voisins (hôpital, EREA et EHPAD d'Amilly). Les déchets sont valorisés énergétiquement et servent ainsi de source de chaleur pour les établissements se trouvant à proximité du site.



Grâce à la collecte des biodéchets, la 3CBO permet également d'alimenter l'usine de méthanisation de Château-Renard, Gâtinais BIOGAZ, pour la production de gaz naturel injecté dans le réseau et en digestat par les agriculteurs locaux.



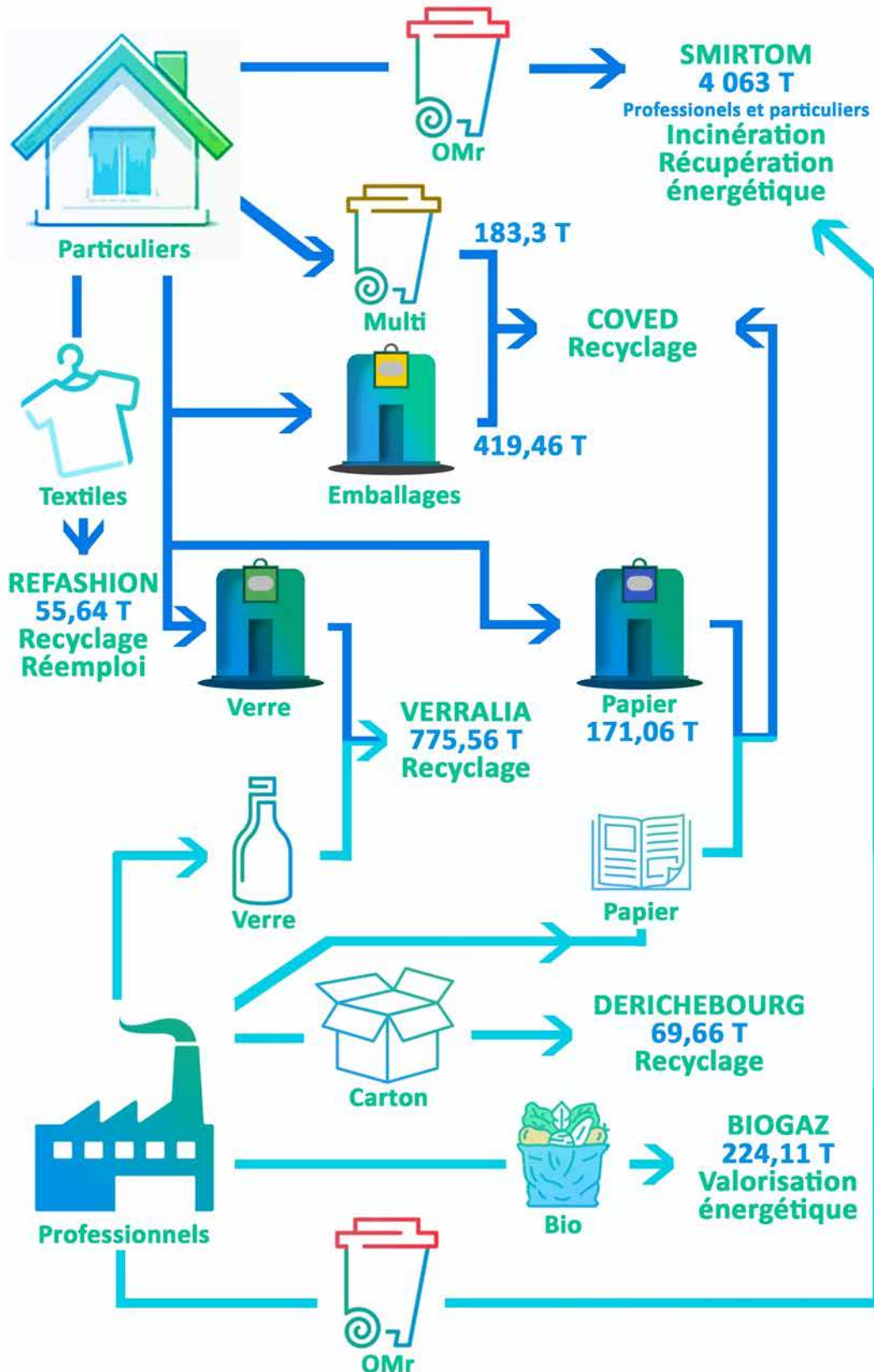
Les déchets recyclages (emballage et papier) sont déposés au centre de tri d'Ormoiy (89) afin d'être triés et envoyés vers les repreneurs adéquats.



Les Indicateurs Techniques

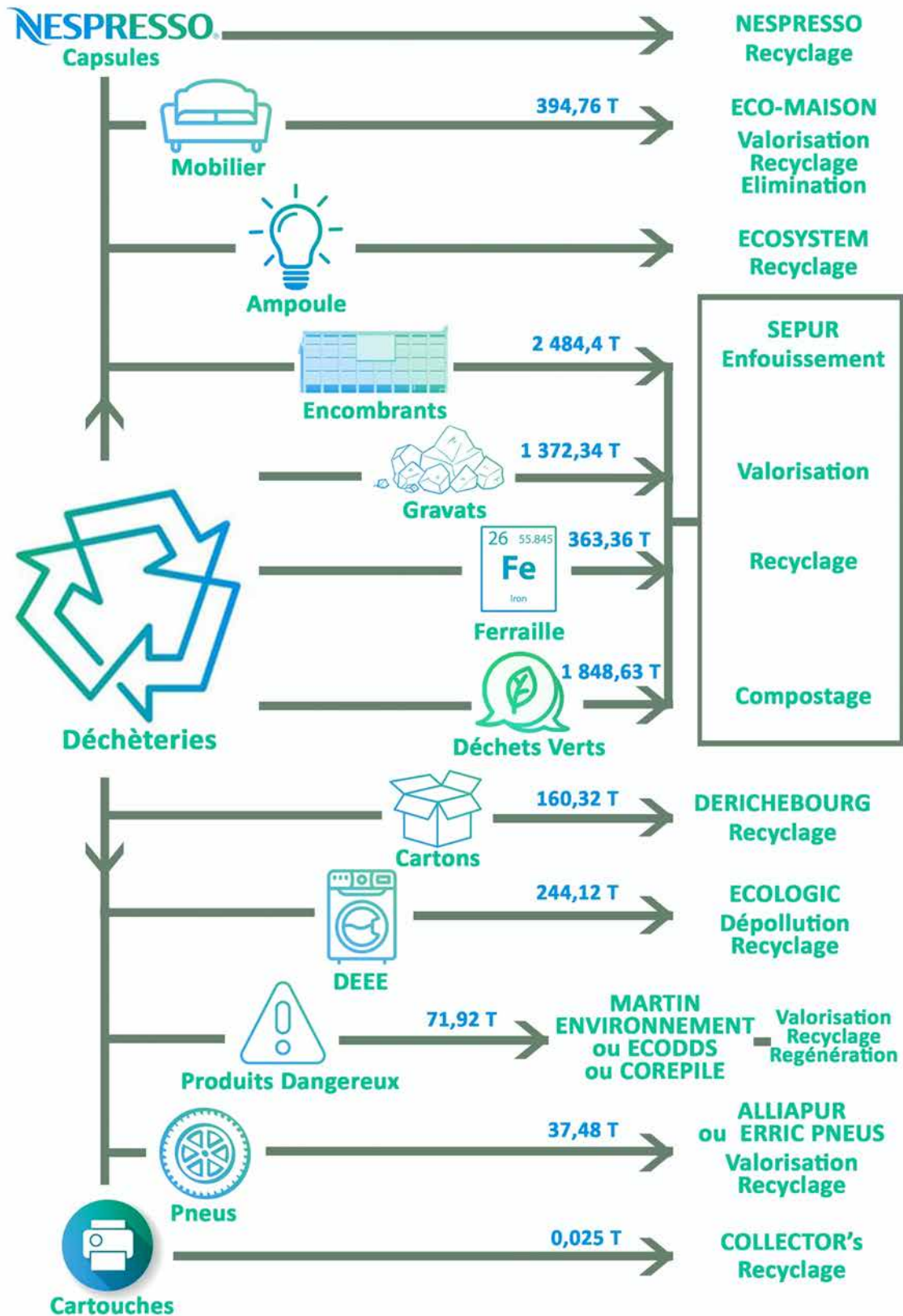
TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS

SYNOPTIQUE DES FLUX



Les Indicateurs Techniques

TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS



Les Indicateurs Financiers

LE BUDGET DU SERVICE

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les dépenses de fonctionnement

Sur l'année 2023, les dépenses de fonctionnement réalisées par le service de collecte des déchets se sont élevées à 2 528 061 €.

Dépenses de fonctionnement	Montant total TTC
Charges de structures (frais généraux)	275 855 €
Charges de fonctionnement (communication, prévention, pré-collecte, collecte)	1 279 335 €
Charges de traitement	972 870 €
Total dépenses	2 528 061 €

Les dépenses d'investissement

En 2023, les investissements réalisés sont :

- Achat de deux nouvelles bennes pour la collecte d'un montant total de 446 400 € TTC.
- Acquisition de 7 nouvelles tablettes d'aide à la collecte (GPS) d'un montant total de 7 170 €
- Acquisition de bacs pour un montant total de 12 921,60 €
- Les études en lien avec le projet « Ecopôle » d'un montant total de 68 184 €

NOTA : La méthode de calcul des amortissements ayant changé entre 2022 et 2023, les amortissements des investissements 2023 ne sont pas pris en compte dans le total des dépenses ci-dessus.



Les Indicateurs Financiers

LE BUDGET DU SERVICE

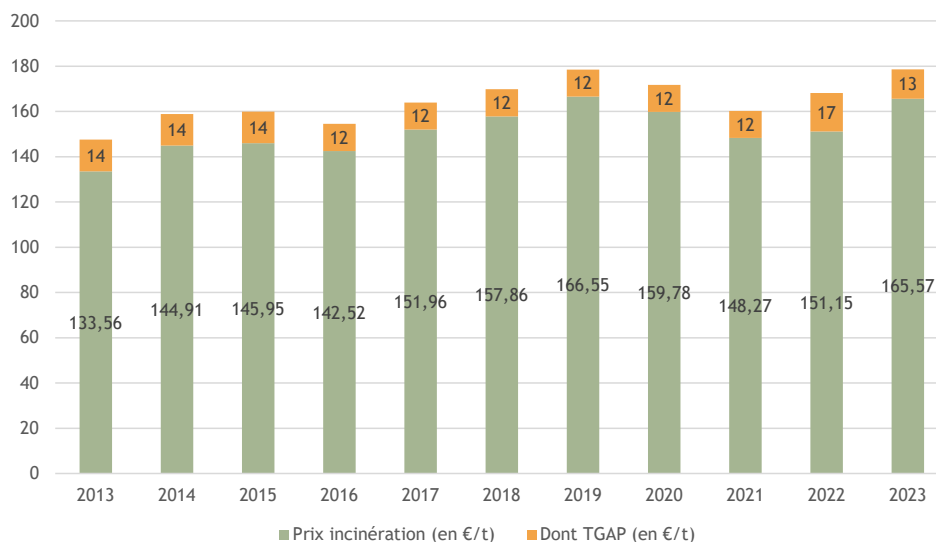
Le coût de traitement des ordures ménagères

Le traitement des ordures ménagères est confié au Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Montargis (SMIRTOM). La 3CBO a adhéré au SMIRTOM pour la compétence traitement des ordures ménagères en février 2002. L'usine d'incinération d'Amilly est exploitée par la société SUEZ.

Le coût de traitement est indexé à la DSP (Délégation de Service Public) passée entre SUEZ et le SMIRTOM. L'établissement est classé en catégorie E permettant ainsi une réduction de la TGAP, selon le tableau suivant :

Désignation des installations de traitement thermique de déchets non dangereux concernées	Unité de perception	Quotité (en euros)						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
Installations non autorisées	tonne	125	125	130	132	133	134	135
A. – Installations autorisées dont le système de management de l'énergie a été certifié conforme à la norme internationale ISO 50001 par un organisme accrédité	tonne	12	12	17	18	20	22	25
B. – Installations autorisées dont les valeurs d'émission de NOx sont inférieures à 80 mg/Nm3	tonne	12	12	17	18	20	22	25
C. – Installations autorisées réalisant une valorisation énergétique élevée dont le rendement énergétique est supérieur ou égal à 0,65	tonne	9	9	14	14	14	14	15
D. – Installations relevant à la fois des A et B	tonne	9	9	14	14	17	20	25
E. – Installations relevant à la fois des A et C	tonne	6	6	11	12	13	14	15

Evolution du coût de l'incinération des ordures ménagères



Les Indicateurs Financiers

LE BUDGET DU SERVICE

Analyse des coûts : Matrice "Compta-coûts"

En partenariat avec les collectivités en charge des déchets, l'ADEME a mis au point un outil d'analyse des données financières des services déchets. Ainsi, en remplissant une matrice, les coûts suivants apparaissent pour la 3CBO :

Année 2023 Montants HT	Coût complet	Coût technique	Coût partagé	Coût aidé HT	Coût aidé TTC	Financement déchets
Ordures ménagères résiduelles	1 526 539,56 €	1 522 518,06 €	1 517 430,25 €	1 517 430,25 €	1 543 499,00 €	
Emballages verre	67 063,83 €	54 608,15 €	45 395,01 €	45 395,01 €	48 681,06 €	
Papiers et emballages hors verre	481 026,95 €	392 913,81 €	101 444,47 €	101 444,47 €	133 686,09 €	
Déchets en déchèterie	1 001 019,77 €	947 148,86 €	905 324,40 €	905 324,40 €	978 254,79 €	
Déchets des professionnels	97 396,63 €	95 693,38 €	95 593,39 €	87 215,49 €	90 845,53 €	
Autres services	10 669,48 €	10 669,48 €	10 669,48 €	10 669,48 €	11 412,33 €	
Textiles			-2 007,40 €	-2 007,40 €	-2 007,40 €	
TOTAL	3 183 716,22 €	3 023 551,74 €	2 673 849,60 €	2 665 471,70 €	2 804 371,40 €	

Coûts en €/habitant

Année 2023 Montants HT	Coût complet	Coût technique	Coût partagé	Coût aidé HT	Coût aidé TTC	Financement déchets
Ordures ménagères résiduelles	75,02 €	74,82 €	74,57 €	74,57 €	75,86 €	
Emballages verre	3,30 €	2,68 €	2,23 €	2,23 €	2,39 €	
Papiers et emballages hors verre	23,64 €	19,31 €	4,99 €	4,99 €	6,57 €	
Déchets en déchèterie	49,19 €	46,55 €	44,49 €	44,49 €	48,08 €	
Déchets des professionnels	4,79 €	4,70 €	4,70 €	4,29 €	4,46 €	
Autres services	0,52 €	0,52 €	0,52 €	0,52 €	0,56 €	
Textiles	- €	- €	-0,10 €	-0,10 €	-0,10 €	
TOTAL	156,46 €	148,59 €	131,41 €	130,99 €	137,82 €	

Coûts en €/tonne

Année 2023 Montants HT	Coût complet	Coût technique	Coût partagé	Coût aidé HT	Coût aidé TTC	Financement déchets
Ordures ménagères résiduelles	375,74 €	374,75 €	373,49 €	373,49 €	379,91 €	
Emballages verre	96,92 €	78,92 €	65,61 €	65,61 €	70,36 €	
Papiers et emballages hors verre	625,63 €	511,03 €	131,94 €	131,94 €	173,87 €	
Déchets en déchèterie	178,68 €	169,06 €	161,60 €	161,60 €	174,62 €	
Déchets des professionnels	261,50 €	256,93 €	256,66 €	234,17 €	243,91 €	
Autres services	204,40 €	204,40 €	204,40 €	204,40 €	218,63 €	
Textiles			-36,08 €	-36,08 €	-36,08 €	
TOTAL	274,31 €	260,51 €	230,38 €	229,65 €	241,62 €	

A travers ces données, il apparaît que la collecte du tri sélectif en porte à porte est deux fois moins coûteuse que le tri en point d'apport volontaire. L'importance du tri des déchets est d'autant plus représentative par ces données, qu'elle représente un coût deux fois moins important que la collecte des ordures ménagères.

Les Indicateurs Financiers

LE FINANCEMENT DU SERVICE

La TEOM (Taxe d'Élèvement des Ordures Ménagères)

La TEOM s'élève à 3 149 248 € en 2023 avec un taux de TEOM appliqué à 15%. Ce dernier n'a pas évolué depuis 2017.

Les Recettes du Service

Convention Carton, verre et papiers des professionnels/établissements publics du territoire

74 établissements sont collectés selon les différentes formules proposées suivantes :

Type de convention	Tarifs/bac	Nombre de points collectés	Recette 2023
CARTON	230 €	69	23 575 €
VERRE	175 €	13	3 062,50 €
PAPIERS	110 €	11	1 760 €
	TOTAL	74	28 397,50 €

Le coût de collecte complet de ce service s'élève à 44 006 € (Coût de collecte complet comprenant le coût des bacs, le personnel, le carburant, le coût de traitement des déchets et des refus de tri, le coût de transport). Les tarifs ont été revus au 1er janvier 2023 à la hausse afin de minimiser la perte (perte de 15 608,50 € en 2023 au lieu de 54 170 € en 2022).

Vente de composteurs

En 2023, 216 composteurs ont été vendus aux particuliers du territoire apportant une recette totale de 5 745 €.

	Composteurs Bois	Composteurs Plastique
Quantités vendues	143	73
Recettes perçues	4 650 €	1 095 €

Le coût d'achat des composteurs pour le service a représenté 7 887 €.

Le déficit s'élève à 2 142 €.

Convention Biodéchets

27 établissements du territoire ont fait appel à la 3CBO pour la collecte de leurs biodéchets. Il n'y a pas de recette perçue pour cette collecte, proposée gratuitement par la 3CBO.

Le SMIRTOM, syndicat de collecte sur l'agglomération montargoise, a souscrit à une convention avec la 3CBO afin qu'une collecte de biodéchets ait lieu sur leur territoire.

En 2023, la collecte concernait 23 établissements du SMIRTOM. Il s'agit d'une prestation payante dont le prix unitaire à la tonne s'élève à 170 €. La recette totale de cette collecte s'élève à 23 222 €.

Le coût complet de la collecte s'élève à 53 391 €.

Convention redevance spéciale pour la collecte des déchets industriels banals des établissements professionnels

En 2023, 25 entreprises ont souscrit au système de collecte de leurs déchets industriels banals en redevance spéciale. Ces établissements sont facturés au nombre de litres collectés par passage. Ce mode de collecte représente une recette de 48 336,44 €.

Le coût complet de ce service s'élève approximativement à 33 364 €.

Les Indicateurs Financiers

LE FINANCEMENT DU SERVICE

Convention de location de bennes

Depuis 2016, la location de bennes est proposée aux particuliers et professionnels afin qu'ils puissent avoir à disposition une benne sur une période limitée et déterminée au préalable.



Deux tailles de bennes sont proposées afin de répondre aux différents besoins et chaque déchet est facturé à un tarif différent comme suit (tarifs en vigueur depuis le 1er juillet 2021) :

LOCATION D'UNE BENNE	UNITÉ	TARIF UNITAIRE
Dépose et reprise d'une benne	Unitaire	150 €
Tarif de location - 20 m3	Jour	7,5 €
Tarif de location - 10 m3	Jour	5 €
TARIF DU TRAITEMENT (À LA PESÉE) : Tarif révisé chaque année selon le cours du marché		
Déchets verts		40 €/t
Encombrants/tout-venant		175 €/t
Ferraille		0 €/t
Gravats		0 €/t

En 2023, 26 locations de bennes ont eu lieu avec une recette totale de 10 894,90 € dont voici le détail :

TYPE DE DÉCHETS	RECETTE
Déchets verts	1 877,90 €
Encombrants (ou mélange)	7 127,00 €
Gravats	1 890,00 €
Total général	10 894,90 €

Le coût de collecte complet s'élève à 10 669 €, le service est à l'équilibre financier.

Les Indicateurs Financiers

LE FINANCEMENT DU SERVICE

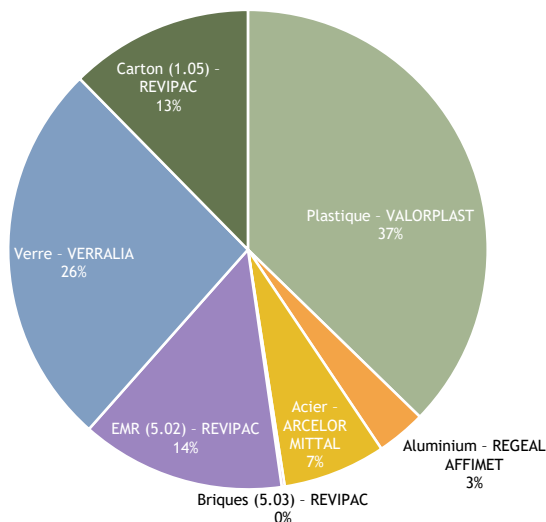
Vente de matières issues de la collecte sélective

Dans le cadre du contrat de reprise, signé avec CITEO, un repreneur est désigné pour chaque matière triée.

Recette par matière collectée

MATIÈRE	TONNAGE 2023	RECETTE TOTALE
Plastique – VALORPLAST	153,14	26 437,20 €
Aluminium – REGEAL AFFIMET	4	2 360,09 €
Acier – ARCELOR MITTAL	32,36	4 921,45 €
Briques (5.03) – REVIPAC	11	143,00 €
EMR (5.02) – REVIPAC	211,12	9 782,47 €
Verre – VERRALIA	775,56	18 503,83 €
Carton (1.05) – REVIPAC	116,04	17 949,05 €
TOTAL	1 303,22	70 921,88 €

Répartition des recettes totales



Soutien à la tonne triée

Outre les recettes issues de la vente des matières, CITEO assure un soutien financier dépendant de la performance de la collectivité.

En 2023, ce soutien s'élève à 10 798,27 € pour le papier et à 183 600 € pour les emballages, soit un total de 194 398,27 €.

Soutien ECO MAISON

ECO MAISON est un éco-organisme qui structure la filière des mobiliers et soutient financièrement la 3CBO pour le recyclage et la valorisation de ces déchets. Les tonnages déclarés ont généré une recette de 15 471,16 € pour l'année 2023.

Soutien OCAD3E (D3E)

L'éco-organisme OCAD3E apporte un soutien à la 3CBO pour faciliter le tri et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques des ménages (D3E : téléviseur, ordinateur, congélateur...).

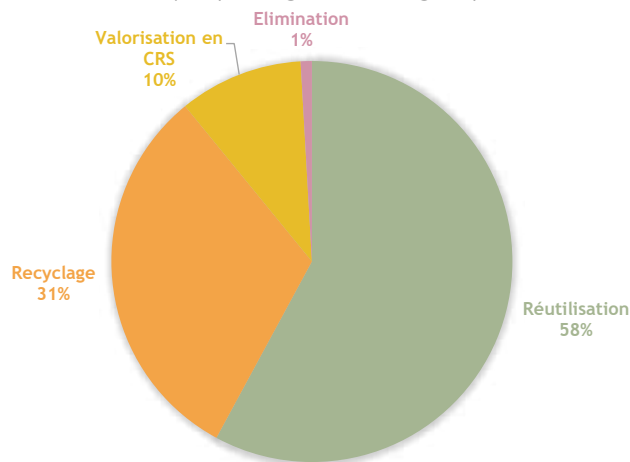
Les tonnages déclarés ont généré une recette de 17 949,05 € pour l'année 2023.

Soutien Refashion (textiles)

REFASHION est l'éco-organisme gérant la filière des textiles. Il subventionne la communication à hauteur de 0,10 cts d'euros par habitant. Les actions déclarées pour l'année 2022 ont généré une recette de 2 007,40 € en 2023.

En 2023, 55,64 tonnes de textiles ont été triées et valorisées de la manière suivante :

RÉPARTITION DE LA MÉTHODE DE TRAITEMENT DES TEXTILES EN 2023





La Prévention des Déchets



Actions de communication 2023



Le service collecte a complètement revu le visuel de ses coupons de refus qui sont utilisés lors des collectes en porte-à-porte des ordures ménagères et du tri (bac jaune). Un ticket par type de refus (carton, déchets vert, déchèterie, verre, ...) a ainsi été réalisé. Cette nouvelle présentation de coupon permet à l'administré de comprendre davantage la ou les raison(s) de la non-collecte de son bac.

En 2023, il y a eu très peu de communication du fait d'un travail axé sur le terrain au vu des nouvelles réglementations de la loi AGECE (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire).

Cette loi concerne d'une part, la mise en place de nouvelles REP (Responsabilité Elargie aux Producteurs) pour un meilleur tri des déchets dans nos déchèteries : jouets, articles de bricolage et jardin, articles de sport et loisirs, produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment, ...

Et d'autre part, estimer le taux de biodéchets (déchets alimentaires) présents dans les ordures ménagères afin d'en réduire le tonnage. Pour ce faire, le service a réalisé des caractérisations sur 5 communes (23 communes au total). Le résultat obtenu n'étant pas forcément représentatif du territoire, le service environnement a demandé pour 2024, le lancement d'une étude par un bureau spécialisé. En parallèle, la collectivité met à disposition des composteurs subventionnés par la communauté de communes pour les administrés.

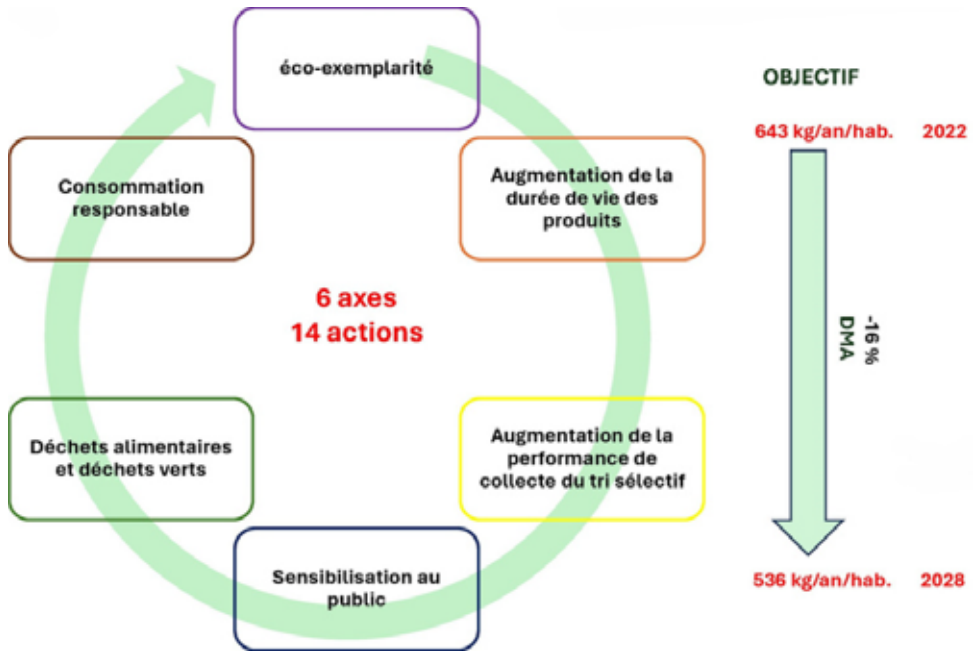
Le service c'est donc essentiellement consacré à des réunions de préparation et de réflexions de scénarios.



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un outil stratégique indispensable pour planifier des actions sur 6 ans afin de réduire la quantité de déchets produits. Engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre les déchets, la 3CBO a enfin validé son PLPDMA en 2023. L'objectif d'ici 2028 est de réduire de 16 % les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) par rapport à 2022, à travers 14 actions réparties sur 6 axes.

Ce document permettra de créer une véritable dynamique collective pour réduire efficacement les déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la 3CBO. C'est donc une démarche essentielle pour préserver l'environnement, limiter l'impact écologique des déchets et favoriser une gestion durable des ressources.



Le Bilan

Décisions des commissions Environnement de l'année 2023

Commission du 1^{er} mars 2023 :

- Présentation de la matrice compta-coût du service collecte par le bureau d'étude AJBD
- Nouveaux tarifs pour les collectes carton, verre et papier auprès des professionnels. 56 établissements sur 88 continuent une ou plusieurs conventions.
- Mise à jour du règlement interne des déchèteries – Le document est validé par la commission et a été présenté en CST avant remise en main propre aux agents de déchèterie.
- Ecopôle :
 - Un sourcing a été réalisé en février 2023 afin de connaître l'intérêt que pourrait porter ce projet auprès de sociétés privées (ou afin de connaître les sociétés qui seraient éventuellement intéressées par le projet).
 - Une étude du sol a été lancée. La commission a validé l'offre de ICSEO pour la Géotechnique et l'offre GEOMEXPERT pour la Topographie.
- Objectifs CITEO 2023 : campagne de communication numérique à mener (refonte des pages du site internet, création de newsletter spécifique aux déchets...)

Commission du 19 juin 2023 :

- Les offres du marché mini-benne biodéchets ont été validées pour un montant total de 180 600 € HT (Lot 1 : Renault Trucks, 67500 € HT / Lot 2 : PB Environnement, 113100 € HT).
- Demande de renouvellement du camion-grue IVECO pour 2024. La commission valide le projet
- Présentation et validation du rapport annuel 2022

Commission du 12 septembre 2023 :

- Présentation et validation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).
- Validation des 17 établissements à exonérer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2024.
- Présentation des coûts du service collecte à travers la matrice comptacoût 2022
- Validation du projet d'équipement en porte-à-porte pour la collecte du tri (Saint Firmin-des-Bois et La Selle-en-Hermoy).
- Validation de l'exonération de la TEOM pour les associations caritatives (Secours Catholique sur Château-Renard et Resto du Cœur sur Courtenay).

Commission du 6 décembre 2023 :

- Validation du mode de gestion sous forme de « contrat de concession » pour la construction et l'exploitation de l'Ecopôle.
- Explication de la nouvelle organisation des filières déchets en déchèteries et au niveau des contrats de reprise de déchets issus du tri sélectif.

Le Bilan

Les grands moments de 2023

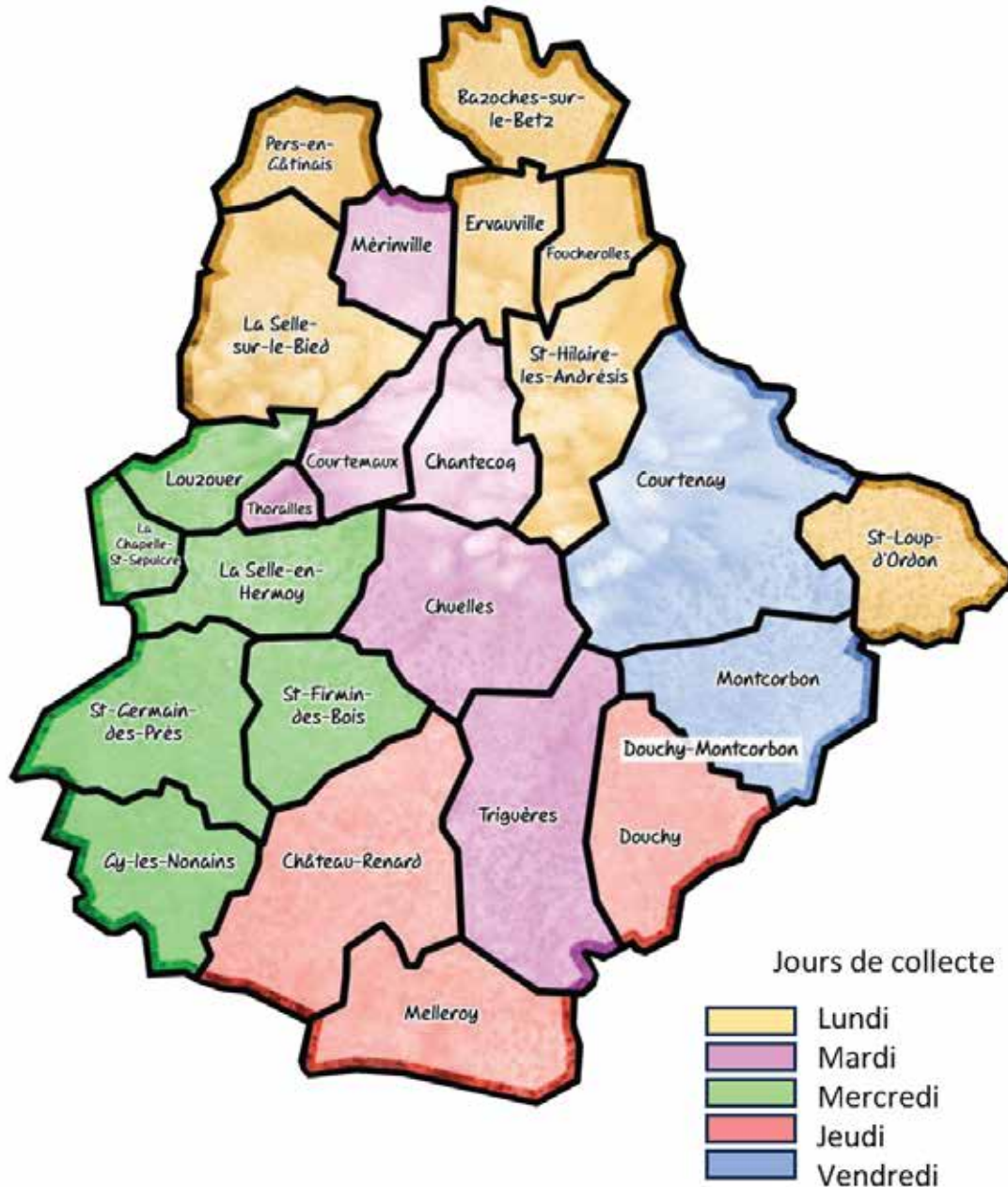
- Acquisition de deux nouvelles bennes à ordures ménagères en 26T,
- Lancement d'un marché d'acquisition d'une nouvelle mini-benne,
- Refonte des tournées d'OM en septembre 2023,
- Création d'un poste de chauffeur/entretien pour un meilleur suivi de notre parc véhicules,
- Recrutement d'un agent de déchèterie, de deux chauffeurs/ripeurs et d'une ambassadrice du tri
- Début d'application des actions du PLPDMa par les différents services de la collectivité.



En découvrir +



Annexe 1 : le territoire avec les jours de collecte



PÔLE ADMINISTRATIF



3 rivières,
un territoire !

PÔLE TECHNIQUE



CONTACT : Tél. 02 38 95 25 15 - Courriel : accueil@3cbo.fr

PÔLE ADMINISTRATIF

569 route de Châtillon-Coligny
45220 CHATEAU-RENARD

PÔLE TECHNIQUE

505 Chemin des Comtois
45220 CHUELLES